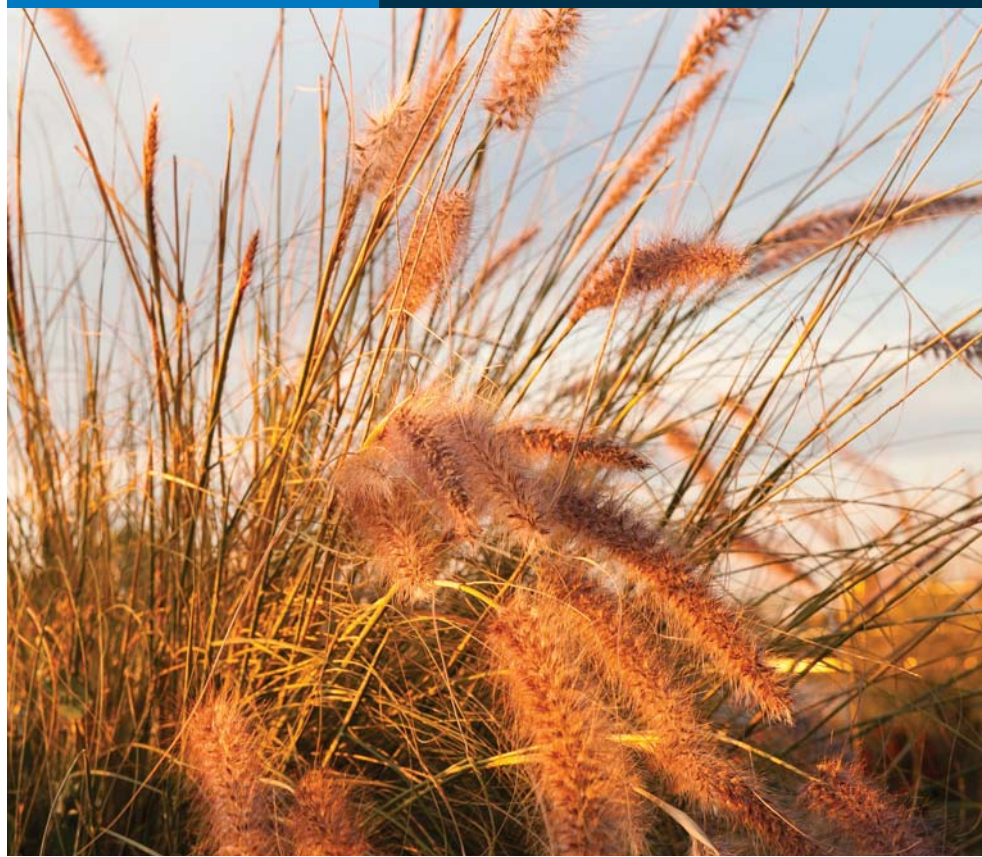




Mot du maire

LE 120^e DÉJEUNER DU MAIRE AURA LIEU AU CENTRE DES GLACES GILLES-CHABOT !

Le 120^e Déjeuner du maire aura lieu au Centre des glaces Gilles-Chabot, situé au 565, boulevard de Mortagne, à compter de 9h le 2 novembre prochain. Vous y êtes cordialement invités afin de venir me rencontrer, en compagnie de membres du conseil municipal, dans un cadre de discussions et d'échanges qui se veut convivial, tel que le veut la formule.

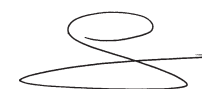
Nous profiterons de l'occasion pour souligner le 10^e anniversaire de l'ajout de deux patinoires au sein de ce centre en 2014. Ce projet qui constituait la première phase du plan sportif souhaitée par les membres du conseil municipal, a été conçu, financé et mis en œuvre par les membres bénévoles de la Société d'exploitation des glaces de Boucherville (SEGB). Des enjeux financiers importants ont fait en sorte que la municipalité rachètera plus tard à rabais la créance de l'institution financière prêteuse et deviendra ainsi propriétaire du centre en 2019. Je tiens à remercier monsieur Pierre Héroux, ainsi que les membres du conseil d'administration de la SEGB pour tout le travail accompli au fil des années.



Nous profiterons également de ce 120^e Déjeuner du maire pour annoncer le ou les projets ayant reçu le plus grand nombre de votes dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Boucherville. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps d'élaborer et de soumettre des projets. Une présélection par des membres bénévoles du Secrétariat à la participation citoyenne a dû être effectuée afin de retenir 12 des 91 projets qui furent par la suite soumis à votre vote.

En terminant, en mon nom et au nom des membres du conseil municipal, merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la 8^e édition du Triathlon-Duathlon caritatif de la Ville de Boucherville. Grâce aux bénévoles, aux employés municipaux, aux commanditaires, aux organismes impliqués et aux quelque 1 550 participants (un record), il a été possible plus que jamais de mettre à l'avant-plan l'importance des saines habitudes de vie, tout en soutenant financièrement trois organismes de Boucherville qui œuvrent au maintien de la qualité de vie de la population, soit la Fondation Jeanne-Crevier, le Centre de Répit-Dépannage aux Quatre Poches et la Fondation Source Bleue.

Bonne lecture et au plaisir de vous revoir !



Jean Martel, maire

**FAUX REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES :
COMMENT SE PROTÉGER ?**

Détails en page 2



Sentier frissons familles

25
OCTOBRE
18H À 21H

PARCOURS
SON ET LUMIÈRE
PHOTOMATON
SPECTACLE
DE DANSE ET DJ

Parc du Bois-de-Brouage
(Thomas-Pépin / de Brouage)

Halloween au marché

26
OCTOBRE
15H À 18H

ANIMATIONS
DIVERSES
LABYRINTHE
HANTÉ

STRUCTURES
GONFLABLES
Marché public
Lionel-Daunais

Maison hantée

31
OCTOBRE
18H30 À 21H

Maison des jeunes
de Boucherville

Vos décorations valent le détour ? Inscrivez-vous au parcours hanté !

BOUCHERVILLE.CA/HALLOWEEN



DISTRICT N°1
Isabelle Bleau



DISTRICT N°2
Raouf Absi



DISTRICT N°3
Josée Bissonnette



DISTRICT N°4
Anne Barabé



DISTRICT N°5
François Desmarais



DISTRICT N°6
Magalie Queval



DISTRICT N°7
Jacqueline Boubane



DISTRICT N°8
Lise Roy



OCTOBRE, UN MOMENT CLÉ POUR AIDER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

Le mois d'octobre représente souvent une étape importante au niveau de la réussite scolaire des enfants. L'adaptation à leur nouvelle classe, leurs nouveaux amis et leurs enseignants est sûrement sur la bonne voie. Les devoirs sont commencés et peut-être que certaines difficultés d'apprentissage ont même déjà été décelées.

Il est présentement possible d'inscrire les élèves du primaire aux services d'accompagnement de l'Éscale familiale de Boucherville. L'objectif de cette activité est de diminuer la quantité de devoirs et de leçons à faire à la maison, de motiver les jeunes et d'épauler les parents. Le programme est offert au coût de 45\$ pour une session de neuf semaines, les mardis de 17h à 18h ou les samedis de 13h à 14h.

Pour les élèves du secondaire, le service d'aide aux devoirs est offert gratuitement à la bibliothèque tous les mardis, de 15h30 à 17h30. Un tuteur qualifié est sur place pour aider les adolescents dans différentes matières.

En terminant, la bibliothèque lancera le 21 octobre une collection nommée *Biblio-jeux*, proposant des dizaines de jeux éducatifs pour les enfants de 6 à 12 ans. Les jeux sont conçus pour améliorer les compétences en lecture, en écriture, l'expression orale et les mathématiques, de façon ludique ! Chaque jeu vient avec une fiche d'accompagnement pour les parents.

Éscale familiale de Boucherville : 450 641-2366 ou info@escalefamiliale.com
Bibliothèque : 450 449-8650 ou bibliotheque@boucherville.ca

LE SAVIEZ-VOUS ?

À Boucherville, les abris d'auto (garages temporaires) sont autorisés entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Des normes s'appliquent à ce type d'abri, telles que l'endroit où il est permis de l'installer et les distances à respecter. Ces informations peuvent être consultées au boucherville.ca/reglementation/garage-temporaire.

Séances publiques

15 OCTOBRE ET 11 NOVEMBRE, 20H

SALLE PIERRE-VIGER DE L'HÔTEL DE VILLE, 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS

Vous pouvez suivre les séances publiques sur les ondes de TVRS (chaîne 9 ou HD 609 de Vidéotron), via la Webtélé, en simultané ou en reprise.

Tous les détails au boucherville.ca/seances et au tvrs.ca/conseils-en-direct. Les séances sont également archivées sur notre compte Vimeo.

Pour joindre un membre du conseil, veuillez composer le 450 449-8105. La carte des districts électoraux est accessible au boucherville.ca/districts.



FRAUDES : ATTENTION AUX FAUX REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) met en garde la population contre les fraudes de type « faux représentants », où des escrocs se font passer pour des employés d'institutions financières. Ces malfaiteurs ciblent principalement les aînés avec l'objectif d'obtenir leur argent.

CAS DE FIGURE

Le téléphone sonne et le nom de votre institution financière apparaît sur l'afficheur. Une personne, que nous nommerons **X**, vous informe qu'une fraude d'un montant **Y** est survenue et que vous devez changer vos cartes de crédit et de débit. Cette personne vous demande de lui transmettre vos NIP et vous en donne de « nouveaux ». **X** vous demande ensuite de placer vos cartes bancaires dans une enveloppe et vous dit qu'un « employé » passera les récupérer sous peu. Quelques minutes plus tard, un jeune homme se présente chez vous et repart avec vos cartes. **Vous venez malheureusement d'être fraudé !**

Il s'agit d'une fraude de type « faux représentants ». Ces arnaques sont malheureusement très répandues. Le modus operandi ressemble généralement à ceci : le fraudeur communique avec sa victime en se faisant passer pour un représentant bancaire. Tout en créant un sentiment d'urgence, il tente de convaincre sa victime que son compte est compromis afin de lui extorquer de l'argent.

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS À RETENIR POUR ÉVITER DE VOUS FAIRE FRAUDER :

- Vos NIP ne doivent JAMAIS être transmis, pas même à votre institution financière;
- Aucune institution financière n'offre un service de cueillette de cartes à domicile;
- Ne vous fiez pas au numéro sur votre afficheur pour juger de la provenance d'un appel.

VOUS AVEZ AFFAIRE À UN FRAUDEUR ? QUE FAIRE ?

- Raccrochez immédiatement;
- Signalez l'événement rapidement à votre institution financière;
- Signalez l'événement au service de police en composant le 9-1-1;
- Informez vos proches de la situation.

Urgence : 9-1-1 • Centre anti-fraude du Canada : 1 888 495-8501
Equifax Canada : 514 493-2470 • Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : 1 888 489-2287



FINANCEMENT ÉCOLOGIQUE : DE L'AIDE POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE RÉUTILISABLES

Plusieurs programmes d'aide financière sont accessibles à la Ville. L'un d'eux concerne l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables, qui contribue à réduire l'enfouissement des déchets ainsi que la pollution plastique.

Cette aide financière correspond à 50 % du coût d'achat des produits admissibles, jusqu'à concurrence de 100\$ par citoyenne, taxes incluses. De plus, afin d'aider et de soutenir les commerces locaux, la Ville a décidé de bonifier l'aide à 75 % du coût d'achat, jusqu'à concurrence de 100\$, lorsque les produits sont achetés dans un commerce de Boucherville.

MODALITÉS

Pour profiter de cette aide financière, il faut être résidente de Boucherville et n'avoir aucune dette envers la Ville.

Une seule demande peut être admise par année civile. Il doit également y avoir un maximum d'un an entre l'achat et le dépôt de la demande d'aide financière. Les achats en ligne sont admissibles, mais les frais de livraison et de douane sont exclus.



Pour connaître les produits visés et les documents à fournir : boucherville.ca/subventions

10^e ANNIVERSAIRE DE L'AGRANDISSEMENT

SAMEDI - 9H

2 NOVEMBRE

CENTRE DES GLACES
GILLES-CHABOT
565, boul. De Mortagne

ENEZ DISCUTER DE TOUT AVEC VOS ÉLUS !
Apportez votre tasse réutilisable.



LA LITTÉRATURE SOUS TOUTES SES FORMES !

DES CLUBS DE LECTURE... À EMPORTER !

Les citoyens et citoyennes de tous âges aiment la lecture, comme en témoigne le niveau de fréquentation élevé de la bibliothèque municipale. Dans ce contexte, quoi de mieux que de partager et d'échanger sur ses coups de cœur littéraires avec d'autres lecteurs ? C'est pourquoi la bibliothèque a développé des troussees « club de lecture à emporter » qui comprennent huit exemplaires d'un même livre, accompagnés d'une fiche de médiation regroupant de l'information sur l'auteur du livre et des questions pour alimenter une discussion.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Du 19 au 26 octobre, c'est la Semaine des bibliothèques publiques du Québec. Dans le cadre de cette semaine de festivités sur le thème *Ma biblio aux mille et un visages*, la bibliothèque a préparé une programmation variée destinée autant à ses membres qu'à celles et ceux qui ont envie de découvrir la bibliothèque. Le 23 octobre, il sera possible de rencontrer l'autrice Josée Bournival, en résidence à la bibliothèque tout l'automne, pour une activité intergénérationnelle enfant(s)/grand(s)-parent(s) ou enfant(s)/parent(s). Le 24 octobre, à 14 h ou à 19 h, ce sera l'occasion de découvrir les secrets, les collections et les services moins connus de la bibliothèque lors d'une visite guidée.

Enfin, la bibliothèque fête les 15 ans de son projet d'agrandissement. Pour l'occasion, une ligne du temps de l'histoire de la bibliothèque sera affichée tout au long de la semaine. Il sera possible pour les abonnés d'y indiquer depuis quand ils y sont membres !

Toutes les activités de la bibliothèque se trouvent dans le *Carnet culturel d'automne* et les détails sur les résidences d'écriture au boucherville.ca/residence-decriture.



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : CONSOMMER MOINS, MAIS MIEUX

La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) aura lieu du 21 au 27 octobre. Cette semaine de sensibilisation offre à tous les citoyens une occasion de prendre le temps de réfléchir à leur mode de vie et à leur impact environnemental. Se déroulant sur le thème *Consommer moins, mais mieux*, cette 24^e édition vise à limiter l'utilisation des ressources et la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

Réduire sa consommation au quotidien n'a pas besoin d'être compliqué. Chacun peut le faire en fonction de sa situation. Par exemple, on peut prêter ou partager des objets qui ne servent plus ou peu avec ses proches, ses voisins ou sa communauté, réparer des biens au lieu de les jeter, utiliser les sites de vente en ligne pour réutiliser et ainsi offrir une deuxième vie aux articles, opter pour des achats durables, etc.

Pour souligner la SQRD 2024, la Ville proposera quelques activités :

- Conférence gratuite sur le gaspillage alimentaire par Éric Ménard, le 22 octobre à 19 h. Laissez-passer requis au boucherville.ca/billetterie;
- Ateliers d'animation *Mes précieuses poubelles* portant sur la réduction des déchets du 24 au 26 octobre;
- Collecte d'appareils électroniques le samedi 26 octobre, de 9 h à 15 h, dans le stationnement de l'hôtel de ville.

Avant de se départir de certains objets ou matériaux, il peut être utile de consulter le bottin des récupérateurs de Boucherville au bottinrecuperateurs.boucherville.ca afin de trouver un endroit où ils pourront être recyclés ou valorisés, plutôt que de les déposer en bordure de rue.

Pour plus de détails sur ces activités : boucherville.ca/evenements



8^e ÉDITION DU TRIATHLON-DUATHLON DE BOUCHERVILLE

UN SUCCÈS SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE :

PLUS DE 1 550 PARTICIPANTS ET 90 000 \$ AMASSÉS EN DONS

Plus de 1 550 participants ont foulé le sol bouchervillois pour prendre part aux différentes épreuves de cet événement sportif, établissant ainsi un nouveau record de participation depuis sa création.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE EXTRAORDINAIRE

Grâce à cet engouement pour l'événement, les dons amassés ont augmenté de 20 % par rapport aux années précédentes, atteignant un montant total de 90 000 \$ répartis à parts égales entre le Centre de Répit-Dépannage aux Quatre Poches, la Fondation Source Bleue et la Fondation Jeanne-Crevier. Depuis sa création en 2016, l'événement a permis de remettre 529 000 \$ à ces organismes.

Le Triathlon-Duathlon de Boucherville permet à ces derniers de recevoir des fonds indispensables pour poursuivre leur mission. Il contribue aussi à la santé et au bien-être de la population en permettant à des gens de tous les horizons de s'activer à leur rythme, dans un environnement encadré et sécuritaire.

L'INDISPENSABLE APPUI DES PARTENAIRES

La Ville tient également à remercier les nombreux bénévoles, les commanditaires, les membres du comité organisateur, les employés de la Ville, ainsi que tous les participants qui ont répondu en grand nombre à l'invitation.

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER EN 2025 !

Pour revivre les moments forts de cette édition, des photos et vidéos seront bientôt disponibles sur la page Facebook du Triathlon-Duathlon de Boucherville.



Renseignements : boucherville.ca/triathlon



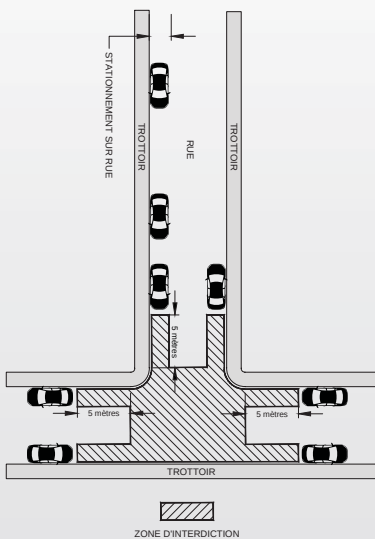
STATIONNEMENT PRÈS DES INTERSECTIONS : CE QUE DIT LA LOI

Le Code de la sécurité routière du Québec inclut plusieurs règles se rapportant au stationnement. L'une d'entre elles interdit de garer son véhicule à moins de 5 mètres d'une intersection. Cette règle, méconnue de plusieurs automobilistes, est malheureusement souvent enfreinte. Et son non-respect peut mettre des vies en jeu.

Les véhicules stationnés trop près d'une intersection obstruent la vue des différents usagers de la route et cela représente un danger, particulièrement pour les clientèles plus vulnérables, comme les aînés et les enfants. Plus de la moitié des accidents graves impliquant un véhicule ou un piéton surviennent aux intersections¹.

Or, l'article 386.4 du Code de la sécurité routière du Québec est clair : il est interdit d'immobiliser ou de stationner un véhicule automobile à moins de 5 mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons. Ces 5 mètres de dégagement permettent de libérer la vue des usagers de la route, réduisant ainsi les risques d'accident.

EXEMPLE D'UNE BONNE PRATIQUE EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT



¹ saaq.gouv.qc.ca/blob/saaq/documents/publications/espace-recherche/profil-detaille-statistiques-pietons.pdf

Pour consulter le Code de la sécurité routière du Québec : legisquebec.gouv.qc.ca



Conduisez-vous
de façon sécuritaire ?

Faites
le test !



Aux abords des écoles,
on vise **100%**, rien de moins !

RENSEIGNEMENTS

SUIVEZ-NOUS !



Hôtel de ville information@boucherville.ca boucherville.ca/nous-joindre	450 449-8100
Mairie ou conseil municipal boucherville.ca/conseil-municipal	450 449-8105
Travaux publics	450 449-8630
Ligne info-environnement	450 449-8113
Ligne info-loisirs	450 449-8640
Ligne info-taxes	450 449-8115
Proanima (services animaliers)	450 655-2525
Service d'aide (ressources)	2-1-1
Service de police de Longueuil	450 463-7011

FM 103,3
La radio **allumée**

Le FM 103,3, la référence
lors d'une situation d'urgence

Inscrivez-vous : boucherville.ca/infolettre

Service des permis et des inspections	
Entreprises	450 449-8635
Citoyens	450 449-8625
Bibliothèque	450 449-8650
Café centre d'art	450 449-8640
Centre des glaces Gilles-Chabot	450 641-1695
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	450 449-8640
Maison dite L.-H.-La Fontaine	450 449-8347
Sécurité incendie	450 463-7038
Service de l'évaluation	450 463-7177
Cour municipale	450 463-7006

Distribué gratuitement dans tous les foyers
bouchervillois. Aussi disponible dans
les bâtiments municipaux et au boucherville.ca.

Imprimé sur Sustana EnviroSatin^{MC}. Ce papier contient
100 % de fibres recyclées durables de Sustana et il est
fabriqué avec un procédé sans chlore. Il est désigné
par Garant des forêts intactes^{MC} et certifié FSC[®].
Créer un avenir durable une fibre recyclée à la fois.



PCF



PRÉMUNIR SA MAISON CONTRE D'ÉVENTUELLES INONDATIONS

Le 9 août dernier, de fortes pluies ont provoqué des infiltrations d'eau dans certaines résidences. Consciente des désagréments que cela a pu causer aux citoyens, et afin de mieux les préparer face à ces événements, la Ville propose une série de précautions à prendre. Ces mesures visent à protéger les habitations et à réduire les risques d'inondation, dans un contexte où les changements climatiques rendent ces situations plus fréquentes.

MESURES PRÉVENTIVES

- **Vérifier et entretenir les drains français.** Quelques signaux peuvent indiquer un problème quant à l'état du drain français, tels que des fissures dans la fondation, l'apparition de cristaux blanchâtres (efflorescence) sur les murs de béton du sous-sol, la présence de moisissure sur les murs ou encore des infiltrations d'eau au sous-sol. Dans ces cas, il faudra sans doute faire appel à un expert en la matière pour investiguer davantage.
- **Débrancher les gouttières du drain français.** Afin de réduire la pression de l'eau contre les murs et les fondations, il importe de diriger les gouttières à au moins 2 mètres des fondations de sa propriété.
- **Nettoyer régulièrement les gouttières.** Cela permet d'éviter que les gouttières se bouchent et causent des débordements d'eau près des fondations de maisons.
- **Ne pas obstruer les drains de plancher.** Afin de permettre une évacuation efficace de l'eau, il est primordial que les drains de plancher présents au sous-sol soient bien dégagés.
- **Installer des clapets antiretours.** Cela ralentit la remontée de l'eau par les canalisations durant les épisodes de fortes pluies. Les clapets doivent être accessibles, en bon état de fonctionnement et entretenus annuellement.
- **Inspecter et entretenir la pompe de puisard.** Les propriétaires de maisons dotées d'un puisard (aussi appelé *bassin de captation*) doivent procéder à son inspection périodiquement afin de s'assurer de son bon fonctionnement. La pompe devrait se vider à l'extérieur du bâtiment et non dans le tuyau sanitaire. Au besoin, une inspection par un plombier peut s'avérer utile.
- **Retirer les débris des égouts pluviaux de votre rue.** Retirer les débris qui se trouvent à proximité des égouts pluviaux facilite l'évacuation de l'eau.
- **Ne pas faire le drainage d'une piscine pendant ou après de fortes pluies.** Cela peut entraîner une surcharge du système de drainage et augmenter le risque d'infiltration d'eau.
- **Éviter d'utiliser le lave-vaisselle, la douche ou le bain ainsi que la machine à laver durant de fortes pluies.** Ces appareils augmentent le volume d'eau évacuée par les systèmes de drainage, ce qui accroît les risques d'infiltration.
- **Corriger une pente de terrain négative autour de la maison.** Sans une pente adéquate, il peut y avoir une accumulation d'eau près des fondations.
- **S'assurer que les portes de garage sont étanches pour les entrées en contre-pente.** Les garages situés au sous-sol avec une entrée en pente sont particulièrement à risque d'inondation. Ceux-ci doivent être aménagés de façon à ne pas capter les eaux pluviales de la rue.



RÉSIDUS
VERTS

26 au **29**
avril novembre

VENDREDIS

Dès 7h



MATIÈRES
ORGANIQUES

LUNDIS

Dès 7h



DÉCHETS ET
ENCOMBRANTS

**DU LUNDI
AU JEUDI**

Dès 7h



MATIÈRES
RECYCLABLES

**DU LUNDI
AU JEUDI**

Dès 7h



PROBLÈMES DE COLLECTE, OBTENIR UN BAC
DE RECYCLAGE OU DE MATIÈRES ORGANIQUES
Direction des travaux publics : 450 449-8630



BOUCHERVILLE.CA/COLLECTES
boucherville.ca/bottinrecuperateurs
Info-environnement : 450 449-8113

